

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3022L

Titre long HISTOIRE CRITIQUE DE LA PSYCHOLOGIE

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2024

Horaire Jeudi 8h30 à 11h30

Mode de formation Hybride

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Eric Pilote

Coordonnées eric.pilote@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées -

Disponibilités -

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Renforcer l'esprit critique à travers l'acquisition de différences connaissances sociohistoriques liées au fondement de la psychologie.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître l'évolution de la méthode scientifique à travers l'histoire et comprendre de quelle façon elle a contribué au développement de la psychologie ;
- Porter une réflexion sur la façon dont l'idéologie, les valeurs et les croyances ont façonné les différentes connaissances et modèles théoriques qui sont à l'origine de la psychologie ;
- Acquérir des repères épistémologiques et méthodologiques permettant de porter un regard critique sur les théories et les résultats de recherche ;
- Questionner les fondements théoriques derrière les modèles d'interventions passés et actuels.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux en format vidéo.
- Présentations Powerpoint.
- Lectures optionnelles
- Exercices de compréhension publiés sur Studium
- Forums de questions.

Déroulement des cours

Chaque semaine, les cours magistraux seront présentés sous la forme de vidéos à regarder à la maison. Pour répondre aux questions concernant le contenu enseigné ou approfondir ce dernier, l'enseignant sera présent en classe chaque semaine. Un forum de discussion sera également accessible sur Studium pour répondre à toutes les questions dans un délai de 72 heures. Pour préparer les étudiant.e.s aux évaluations, chaque semaine, toutes les questions d'examen seront fournies à l'avance sur Studium, à travers une banque de questions.

► **Calendrier**

DATE	SÉANCE	ACTIVITÉ	THÈMES (cours magistraux en différé)
5 sept	COURS 01	Cours asynchrone - vidéo	Introduction à l'épistémologie
12 sept	COURS 02	Cours asynchrone - vidéo	Déterminisme et Historiographie
19 sept	COURS 03	Cours asynchrone - vidéo	L'Antiquité
26 sept	COURS 04	Cours asynchrone - vidéo	Rome et le Moyen-âge
3 oct	COURS 05	Cours asynchrone - vidéo	La Renaissance
10 oct	COURS 06	Cours asynchrone - vidéo	Des lumières à la révolution industrielle
17 oct	EXAMEN	EXAMEN EN PRÉSENTIEL	
24 oct	CONGÉ	SEMAINE DE LECTURE	
31 oct	COURS 07	Cours asynchrone - vidéo	Premières écoles de psychologie
7 nov	COURS 08	Cours asynchrone - vidéo	Les approches dominantes
14 nov	COURS 09	Cours asynchrone - vidéo	Approches évolutionnistes
21 nov	COURS 10	Cours asynchrone - vidéo	Santé mentale et psychologie clinique
28 nov	COURS 11	Cours asynchrone - vidéo	Désinformation
5 déc	COURS 12	Cours asynchrone - vidéo	Psychologie critique - Ouverture
12 dec	CONGÉ	PÉRIODE D'ÉTUDE	
19 déc	EXAMEN	Examen en présentiel	

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra	Questions à développement	17 octobre 2024	50%
Examen final	Questions à développement	19 décembre 2024	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	n/a
Matériel autorisé aux examens	Aucun

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Livre optionnel	Hergenhahn, B. R., & Henley, T. B. (2016). <i>Introduction à l'histoire de la psychologie (2e édition)</i> . Montréal : Modulo. ISBN : 978-2-89732-037-9
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Livre disponible à la réserve

Ressources complémentaires

Documents	Du contenu optionnel sera disponible sur Studium
-----------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Plan de cours

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.